

TARIFICATION 2015/2016 – ECOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

Considérant que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur les tarifs 2015/2016,

Considérant qu'il est proposé d'arrondir les tarifs de la grille 2014/2015 :

| TARIFS 2015/2016 | |
|---|-------|
| ENFANT / ADOLESCENT LANDIVISIEN | 144 € |
| ENFANT / ADOLESCENT NON LANDIVISIEN | 188 € |
| ETUDIANT LANDIVISIEN ET NON LANDIVISIEN | 199 € |

Considérant qu'il est proposé de reconduire la dégressivité appliquée les années précédentes :

- moins 15 % pour le 2ème enfant,
- moins 20 % pour le 3ème enfant et plus.

Considérant que, depuis la rentrée 2010-2011, il est appliqué « un coup de pouce » aux enfants landivisiens en fonction du quotient familial calculé par la CAF/MSA :

| Quotient familial | Propositions de déduction/enfant |
|----------------------|----------------------------------|
| < et = à 300 € | 45 € / an |
| entre 301 € et 400 € | 35 € / an |
| entre 401 € et 500 € | 25 € / an |
| entre 501 € et 600 € | 15 € / an |
| entre 601 € et 700 € | 10 € / an |
| entre 701 € et 900 € | 7 € / an |

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Daniel PERVES, Adjoint au Maire,

Vu l'avis favorable de la commission « Culture - Patrimoine » en date du 7 avril 2015,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 6 abstentions du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 voix contre du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

APPROUVE les tarifs précités et l'application de la formule « coup de pouce ».

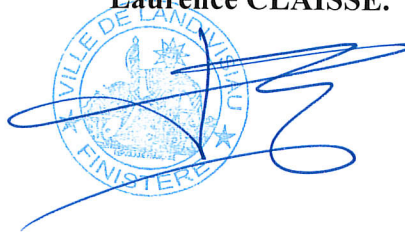
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

| VOTE | |
|--------------------|----|
| SUFFRAGES EXPRIMES | 23 |
| POUR | 21 |
| CONTRE | 2 |

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le.....1.5.MAI.2015
Et de la publication, le...7.MAI.2015...
Fait à Landivisiau, le.....1.5.MAI.2015..
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL



A blue ink signature, likely belonging to Pascal Nantel, is written below the text of the Director General of Services.